

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03007
Numéro SIREN : 433 327 194
Nom ou dénomination : AB 2001

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt 10385

SAS A.B. 2001

18 RUE DE BELLEVUE

94240 L HAY LES ROSES

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	20 JUIL. 2018
SOUS LE N° 10385	

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

EUROPE EXPERTISE

63 rue Guérin Leroux

94120 FONTENAY SOUS BOIS

01.48.75.72.35

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	30 490		30 490	30 490		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	55 129	36 412	18 718	17 638	1 080	6.12
	Autres immobilisations corporelles	60 937	18 535	42 402	53 282	10 880	20.42
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	212		212	212		
	Total II	146 768	54 946	91 822	101 622	9 800	9.64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 923		2 923	2 025	898	44.35
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	821		821	11 291	10 470	92.73
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	78 895		78 895	75 288	3 607	4.79
	Charges constatées d'avance (3)	1 187		1 187	1 025	162	15.78
	Total III	83 826		83 826	89 629	5 803	6.47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	230 594	54 946	175 647	191 251	15 603	8.16

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	36 588	36 588		
	Réserves				
	Réserve légale	3 659	3 659		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 792		14 792	
	Report à nouveau	37 919	37 919		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 223	14 792	6 569	44.41
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	101 181	92 958	8 223	8.85
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	35 398	48 163	12 765	26.50
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 398	3 398		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 997	3 864	867	22.43
	Dettes fiscales et sociales	32 674	42 869	10 195	23.78
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	74 467	98 293	23 827	24.24
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	175 647	191 251	15 603	8.16

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

73 112 92 954

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	301 953		301 953	258 711		43 242	16.71
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	301 953		301 953	258 711		43 242	16.71
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 000			20 000	
Autres produits			7	13		7	49.96
Total des Produits d'exploitation (I)			321 960	258 724		63 235	24.44
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			136 280	94 079		42 201	44.86
Variation de stock (marchandises)			898	10 335		11 233	108.69
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 900	4 337		436	10.06
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			39 628	39 134		495	1.26
Impôts, taxes et versements assimilés			1 947	1 855		92	4.98
Salaires et traitements			94 310	62 084		32 227	51.91
Charges sociales			24 298	23 244		1 054	4.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 061	6 407		9 654	150.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	67		66	98.21
Total des Charges d'exploitation (II)			315 529	241 541		73 987	30.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 431	17 183		10 752	62.57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	1	1	0	11.11
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1	1	0	11.11
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	891	487	404	82.99
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	891	487	404	82.99
2. Résultat financier (V-VI)	890	486	404	83.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 541	16 697	11 156	66.82
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	298		298	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 600	567	15 033	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	15 898	567	15 331	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	225		225	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 846		11 846	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	12 071		12 071	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 827	567	3 260	574.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 144	2 472	1 328	53.72
Total des produits (I+III+V+VII)	337 858	259 292	78 566	30.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	329 635	244 500	85 135	34.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 223	14 792	6 569	44.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS A.B. 2001
18 RUE DE BELLEVUE

94240 L HAY LES ROSES

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

EUROPE EXPERTISE

63 rue Guérin Leroux

94120 FONTENAY SOUS BOIS

01.48.75.72.35

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 490		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 173		18 107
Matériel de transport	68 537		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 399		
TOTAL	134 109		18 107
Prêts, autres immobilisations financières	212		
TOTAL	212		
TOTAL GENERAL	164 811		18 107

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			30 490	30 490
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		27 151	55 129	55 129
Matériel de transport		7 600	60 937	60 937
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 399		
TOTAL		36 150	116 066	116 066
Prêts, autres immobilisations financières			212	212
TOTAL			212	212
TOTAL GENERAL		36 150	146 768	146 768

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	46 535	5 181	15 305	36 412
Matériel de transport	15 255	10 880	7 600	18 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 399		1 399	
TOTAL	63 189	16 061	24 304	54 946
TOTAL GENERAL	63 189	16 061	24 304	54 946

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	5 181				
Matériel de transport	10 880				
TOTAL	16 061				
TOTAL GENERAL	16 061				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	212	212	
Impôts sur les bénéfices	821	821	
Charges constatées d'avance	1 187	1 187	
TOTAL	2 220	2 220	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	35 398	34 043	1 354	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 997	2 997		
Personnel et comptes rattachés	11 751	11 751		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 804	20 804		
Taxe sur la valeur ajoutée	120	120		
Groupe et associés	3 398	3 398		
TOTAL	74 467	73 112	1 354	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 765			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
		2 400			2 400

A.B. 2001
Société par actions simplifiée
au capital de 36 588 euros
Siège social : 18 rue de Bellevue
94240 L'HAY LES ROSES
433 327 194 RCS Créteil

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Le 30 juin 2018, à 18 heures, les associés de la Société A.B. 2001 se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 18 rue de Bellevue – 94240 L'HAY LES ROSES, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple, en date du 15 juin 2018.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Aderito BRITO préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 400 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

AB.

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39. 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 223 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 8 223 euros.**

AFFECTATION

Dotation aux réserves

AB

- Au poste report autres réserves, soit

8 223 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été distribuées de dividendes, pour les trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Président au cours de l'exercice pour un montant de 48 000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et tous les associés présents.

Monsieur Aderito BRITO

Madame Augustina BRITO



AB